

*Les dispositifs régionaux*

Stratégie hydrogène  
de la Région Île-de-France

12 juin 2023



# La stratégie énergie-climat

- Votée en juillet 2018
- un scénario de rupture
  - 2030 : Réduire de près de 20 % la consommation énergétique régionale et multiplier par 2 la quantité d'énergie renouvelable sur le territoire
  - Tendre vers une région 100 % EnR et zéro Carbone en 2050.
- Les filières prioritaires d'ENRR sur lesquelles la Région souhaite faire porter l'effort sont :
  - la géothermie profonde et superficielle,
  - les énergies de récupération y compris celles provenant des déchets au sens large,
  - le solaire photovoltaïque,
  - la biomasse,
  - **l'hydrogène produit par électrolyse**

# La stratégie « Île-de-France Territoire hydrogène »

- Délibération de Novembre 2019
- Création d'un « Club hydrogène » pour construire des synergies entre les projets et participer à la structuration de la filière
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Innovation et structuration de la filière Hydrogène » pour faciliter le développement et l'interopérabilité de stations accessibles.

# AAP Développement des énergies renouvelables électriques

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
  
- Projets éligibles
  - photovoltaïques en injection ou en autoconsommation ;
  - **production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable et de récupération ;**
  - autres EnR
  
- Accompagnement financier
  - jusqu'à **30% du montant** TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, **plafonnée à 2.000.000 €** sauf pour les installations photovoltaïques subventionnées jusqu'à 50 %.

# AMI Innovation et structuration de la filière hydrogène

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Objectif de **lever les freins au développement d'un réseau opérationnel de distribution de l'hydrogène** par :
  - le développement de stations ouvertes à terme avec une répartition spatiale en fonction des besoins et des stations déjà existantes,
  - le développement de stations multi-énergies
  - la fourniture d'hydrogène en interopérabilité (350 et 700 bars),
  - l'organisation de l'universalité des paiements,
  - les innovations facilitant le développement de la filière hydrogène dans tous domaines (fluvial, réseaux...).
- Accompagnement financier : 30 % du montant, plafonné à 400.000 euros

# Dispositif véhicules propres

**Transformation**  
électrique de véhicule thermique  
(rétrofit électrique)



**Remplacement**  
de véhicules polluants



**Acquisition**  
de véhicules plus propres  
(jusqu'à 30 000 € pour un VUL H2)



**Création**  
de commerce ou artisanat ambulant



# Mais aussi

- Bonus écologique pour la transformation des groupes électrogènes pour l'évènementiel (festivals, cinéma...) et BTP
- Trajectoire Hydrogène 2030 : vision Île-de-France avec France Hydrogène
- **Axe Seine** : Bassin de déploiement de l'hydrogène

Appel à manifestation d'intérêt : Accélérateur de projets Hydrogène en Vallée de Seine

Etude pour le développement d'écosystèmes hydrogène renouvelable et bas carbone portée par la Région Île-de-France et la Région Normandie

- **Convention avec Groupe ADP : AMI Hub Airport + structuration écosystème hydrogène (production, distribution, usages au sol)**
- **Hyvolution 2022, 2023, 2024**

# Les perspectives

- Maintien des dispositifs en place voire évolution
- Commande de 50 bus par Île-de-France mobilités
- Révision du SRCAE (Schéma régional climat air énergie) avec introduction de l'hydrogène dans les comptabilités énergétiques
- Révision du SDRIF-E (Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnement) avec son triple objectif : économie circulaire, ZEN, (zéro émissions nettes), ZAN (zéro artificialisation nette)



# Les liens utiles

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>
- <https://www.iledefrance.fr/developpement-des-energies-renouvelables-electriques>
- <https://www.iledefrance.fr/innovation-et-structuration-de-la-filiere-hydrogene>
- <https://www.iledefrance.fr/vehicules-propres>

# Vos contacts

Service Climat, Air, Energie

Véronique CHARBEAUX [veronique.charbeaux@iledefrance.fr](mailto:veronique.charbeaux@iledefrance.fr)

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Conseil régional d'Île-de-France  
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen  
Tél. : +33 1 53 85 53 85

